RCS: PARIS

Code greffe: 7501

Documents comptables

#### REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

### Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 15594 Numéro SIREN : 403 081 714 Nom ou dénomination : ARDIAN

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2018 sous le numéro de dépôt 51191

#### **DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

DATE DEPOT: 02-07-2018

N° DE DEPOT : 051191

N° GESTION: 1995B15594

N° SIREN: 403081714

**DENOMINATION: ARDIAN** 

ADRESSE: 20 PL VENDOME 75001 PARIS

MILLESIME: 2017

#### **ARDIAN**

Société par actions simplifiée au capital de 183 132 Euros Siège social : 20, place Vandôme - 75001 Paris 403 081 714 R.C.S. PARIS

#### **COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2017** 

Résultat de l'exercice (bénéfice) :

128 365 583 Euros

Comptes certifiés conformes, Paris, le 18 juin 2018

Le Président, ARDIAN Hoiding, Représentée par le Président, SENUS,

Eile-même représentée par sa Présidente, Dominique SENEQUIER

#### ARDIAN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2017)



# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

Aux Associés ARDIAN 20 Place Vendôme 75001 PARIS

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ARDIAN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au lableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de le compagnie régionale de Versailles. Société per Actions Simplifiée au capital de 2 610 460 €. Siège sociel : 63 rus de Villiers 92200 Neutily-eur-Seine. RCS Nanterre 672 008 483. TVA n° FR 76 672 008 483. Siret 672 008 483 00382. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Granoble, Lite, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neutilly-Sur-Seine, Nice, Polifers, Rannes. Rouen, Strasbourg, Toulouse.

justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

#### La valorisation des titres de participation et autres titres détenus à long terme

Les titres de participation et autres titres détenus à long terme (note annexe 5) sont évalués à leur valeur d'utilité en retenant une approche multicritères. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, oous avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination de valeur d'utilité pour les principales lignes en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

# Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives nux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf a'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

#### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou

résulter d'erreurs et sont coosidérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement on en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des pracédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances ausceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 15 mai 2018

Le commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers Audit

Jacques Lévi

## **BILAN ACTIF**

Rubriques	ues Montant Brut Amottissements		31/12/2017	31/12/2016
Capital souscrit non appelé  IMMOBILISATIONS INCORPORELLES  Frais d'átabilissement  Frais de recherche et développement  Concossions, brevets et droits similaires  Fonds commercial  Autres immobilisations incorporelles  Avancos, ecomptes sur immo. Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terroins Constructions Instellations techniques, matériel, outiliage Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avences et ecomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Participations per mise en équivelence Autres perticipations Créancas rattachdos à des perticipations	33 403 594	15 464 582	17 939 012	20 396 356
Autres titres Immobilisés Prêts Autres Immobilisations finencières	37		37	37
ACTIF IMMOBILISE	33 403 631	15 464 582	17 939 049	20 396 393
STOCKS ET EN-COURS  Metières premières, approvisionnements En-cours de production da blens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Morchandisos				
Avances et acomptes versés sur commandos				
CREANCES Créances clients et comptes rettachés Autres créances Capital souscrit et appelé, non versé	3 712 740		3 712 740	3 179 522
DIVERS Valeurs mobilières de plecoment (dont actions propres : ) Disponibilités	2 508 435		2 508 435	1 142 650
COMPTES DE REGULARISATION Chargos constatões d'avance	2 700	-	2 700	2 700
ACTIF CIRCULANT	6 223 875		6 223 875	4 324 872
Charges à répartir sur plusieurs exercices Primos de remboursement des obligetions Eceris de conversion actif				
TOTAL GENERAL	39 627 507	15 464 582	24 162 925	24 721 265

# ARDIAN

## **BILAN PASSIF**

Rubriques		31/12/2017	31/12/2016
Capitel social ou Individue! (dont versé: Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecerts de rédvaluction (dont écart d'équivalence; Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuellon cours Autres réserves (dont achot œuvres originales ortistes Report è nouveeu RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) Acompte sur dividendes Subventions d'investissement Provisions réglementées	183 132 )	183 132 902 717 18 314 20 528 12 631 908 128 365 583 (137 005 933)	183 132 902 717 18 314 20 528 20 256 358 82 878 163 (90 502 614)
	CAPITAUX PROPRES	5 116 249	13 756 599
Produits dos émissions de titres participatifs Avances conditionnées			
AU	TRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques Provisions pour charges			
PROVISIONS POUR	RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES Emprunts obligetaires convertibles Autres emprunts obligetaires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs Avences et acomptes reçus sur commandes en cours	)		
DETTES D'EXPLOITATION  Dettes fournisseurs et comptos rattachés  Dettes (Iscales et sociales		7 200	10 920
DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptos rettachés Autres dettes		19 039 476	10 953 746
COMPTES DE REGULARISATION Produits constatés d'evence			
	DETTES	19 046 676	10 964 666
Ecerts de conversion passif			
	TOTAL GENERAL	24 162 925	24 721 265

## COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Exportation	31/12/2017	31/12/2016
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfe Autros produits	rts da charges		2	1 368 1
	PRODUIT	S D'EXPLOITATION	2	1 358
Achats de marchandises (y compris droits de do Verletion de stock (marchandises) Achets de matières premières el autres approvisi Verletion do stock (mellères premières et appro Autres achats et charges externes Împôts, taxas et versements essimilés Saleires et traitements Charges sociales	362 114 (30 807)	275 933 68 762		
DOTATIONS D'EXPLOITATION  5ur immobilisations: detations aux amortissamer  5ur immobilisations: detations aux provisions  5ur actif circulant: detations aux provisions  Pour risques at charges: detations aux provision  Autres charges			2	3
Autras charges	CHARCE	S D'EXPLOITATION	331 308	344 698
		T D'EXPLOITATION	(331 307)	(343 330)
OPERATIONS EN COMMUN  8énétice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénétice transféré PRODUITS FINANCIERS Produits financiers de perticipations Produits des autres valeurs mobilières et créence Autres Intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions at transferts de charges Olifférances positives de change Produits autres un cessions de valeurs mobilières et	105 368 703 45 397 91 420	93 716 311 7 363 37 336		
	PRO	DUITS FINANCIERS	105 505 520	93 761 011
Dotations financières aux amortissements et pro- întérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cassions de valeurs mobilière			1 344 543 92 575 72 991	2 290 005 3 872 16 858
	CHA	RGES FINANCIERES	1 510 109	2 310 836
	RE	SULTAT FINANCIER	103 995 411	91 450 175
	RESULTAT COURA	NT AVANT IMPOTS	103 684 104	91 106 845
Prodults exceptionnets sur apéretions de gestion Produits exceptionnets sur apéretions en ceptiel Reprisos sur provisions et transferts de charges		110.1111	62 584 280	7 305 958
	PRODU	ITS EXCEPTIONNELS	62 584 280	7 305 958
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			2 128 982	1 378 904
		EXCEPTIONNELLES	2 128 982	1 378 904
	RESU	TAT EXCEPTIONNEL	60 455 298	5 927 054
Participation des saferiés eux résultats de l'entre Împôts sur les bénétices	prise		35 753 819	14 155 735
		OTAL DES PRODUITS	168 089 801	101 068 337
		OTAL DES CHARGES	39 724 219 128 365 S83	18 190 174

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**EXERCICE 2017** 

## SOMMAIRE

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES	2
2. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	3
3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	3
4. FILIALES ET PARTICIPATIONS	4
5. MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE	5
6. ETAT DES CREANCES	6
7. CAPITAUX PROPRES	6
8. ETAT DES DETTES	6
9. PRODUITS A RECEVOIR	7
10. CHARGES A PAYER	7
11. EXCEPTIONNEL	7
12. VENTILATION DE L'IMPOT ET INTEGRATION FISCALE	7
13. AUTRES INFORMATIONS	7
14. ENGAGEMENTS HORS BILAN	8

#### 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis sulvant les principes édités per le Plan Comptable 2016 (règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au PCG et homologué par arrêté le 26 décembre 2016).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'eutre, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annueis.

La méthode de basa pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

Les immobilisations financières sont valorisées au coût historique d'acquisition. La valeur d'invantaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'ectif net ré-estimé de la filiale, de sa rentabilité et de sa détention durable par la société.

#### DISPONIBILITES

Les disponibilités en euros sont comptabilisées à leur montant nominal.

Les disponibilités en devises existent à le date de clôture de l'exercice sont converties en euros sur la base du dernier cours de change eu comptant. Les écarts de conversion sont comptabilisés dans le résultat de l'exercice.

#### RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les montants portés en résultat exceptionnel représentent les éléments qui ne se rapportent pas aux activités courantes, et certains éléments exceptionnels par leur nature.

#### 2. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Le 5 décembre 2017, la Société a constitué une nouvelle filiale établie au Japon à Tokyo et dénommée ARDIAN Japan Co., Ltd. Cette filiale est détenue à 100% par la Société. Ce bureau de Tokyo élargit la présence du Groupe ARDIAN et permettra de consollder la croissance du groupe sur l'ensemble de la région Asie-Pacifique.

#### 3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Afin de refinancer la dette bancaire existante contractée le 16 février 2016 par ARDIAN Holding, cette dernière a signé le 15 février 2018 une nouvelle convention de crédit pour un montant total d'un montant de 300 millions d'euros.

Depuis cette date, ARDIAN n'est plus partia à l'accord inter-créanciers (« intercreditor Agreement ») signé le 16 févriar 2016 notamment aux côtés d'ARDIAN Holding et des associés d'ARDIAN Holding.

## 4. FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOCIETE	Valeur Netto (en EUR)	%	Prêts accordés	Devise	Résultat net K devise	Chiffre d'affaires K devise	Capitaux Propres K devise	Date
BERÉNICE	90 614	50,00%		USD	-44	NA	202	31-déc17
JEROBOAM	426 403	54,44%		USD	-32	NA	616	31-déc17
ROSSINI	222 563	38,17%		EUR	-216	NA	696	31-déc17
RED OAK	355 006	43,26%		USD	90	NA	950	31-déc17
MYSORE	17 655	33,33%	£ 75 000	USD	-15	NA	-62	31-déc17
FINEZZO	23 670	46,96%	£ 90 000	BUR	26 822	NA	3 455	31-déc17
VIVALTO	11 835	46,96%	£ 90 000	EUR	4	NA	-43	31-déc17
BIRDLAND	3 516	62,00%	£ 94 688	USD	-20	NA	-110	31-déc17
PANDORA	6 951	82,00%	£ 94 690	USD	-20	NA	-102	31-déc17
CAPRICCIO	22 835	33,33%	£ 75 000	USD	-15	NA	-80	31-déc17
LIVANTO	10 768	47,67%	£ 30 000	EUR	17 473	NA	1 371	31-déc17
VOLUTO	6 395	47,67%	£ 60 340	BJR	16	NA	-69	31-dec17
BOUGAINVILLEA	61 361	33,00%	£ 63 085	BJR	5 576	NA	64 849	31-déc17
HYACINTH	16 770	100,00%		EUR	-29	NA	124	31-déc17
MAUPITI	14 723	33,73%	£ 94 531	EUR	735	NA	676	31-déc17
HUAHINE	26 071	33,73%	£ 60 000	EUR	12 026	NA	12 015	31-déc,-17
WHITESANDS	56 072	33,52%	£ 62 994	EUR	42 829	NA	43 001	31-déc17
CHACO	28 031	33,51%	£ 93 017	EUR	-8	NA	-23	31-déc17
SANDDUNE	35 813	33,27%	£ 63 855	EUR	-5	NA	6	31-déc,-17
SEAFRONT	22 962	33,26%	£ 60 000	EUR	-4	NA	-32	31-déc17
CYLLENE	30 066	37,58%	£ 61 209	EUR	-5		-39	31-déc,-17
SAVIN	39 460	37,58%	£ 30 000	EUR	-5		-31	31-dec17
NASSYA	11 659	30,06%	£ 61 292	USD	-4		-54	31-dec17
SISTAN	14 366	30,06%	£ 61 291	USD	7		-41	31-déc17
MOJAVE	21 851	34,22%	£ 60 000	USD	-13		-66	31-déc17
ATACANA	16 182	34,22%	£ 62 294	USD	-15		-74	31-déc17
HERACLIA	24 345	33,00%	£ 61 920	EUR	39		-16	31-déc,-17
TAKHINI	19 530	33,00%	£ 61 953	EUR	24		-31	31-déc17
MERMEROS	4 572	34,50%	£ 91 506	EUR	-6		-70	31-déc1
ERIOPIS	6 346	34,50%	£ 91 507	BJR	-5		-56	31-déc,-17
LBO IV PARTS PRIORITAIRES	63 266	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
LBO V PARTS B	2 637 084	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
LBO V SUPP PARTS B	1 093 708	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
AXA CLEAN ENERGY	58 001	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
AXA EXPANSION 3 ITALIA PARALLEL	15 644	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
AXA EXPANSION 3	650 686	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
AXA CO-INVESTMENT FUND IV PARTS B	367 268	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
		NA NA	NA	NA.	NA	NA	NA.	NA
AXA CO-INVESTMENT FUND IV-B PARTS B	29 750	NA.	NA	NA	NA	NA	NA	NA
BOIS CHALAND CO-INVEST FPCI	25 946	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN SOFTWARE SCS PARTS C	5 968		NA	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN CO-INVESTMENT FUND IV EUROPE	252 066	177	NA.	NA	NA	NA	NA	NA
ARDIAN CO-INVESTMENT FUND IV AMERICA				NA	NA.	NA	NA	NA
ARDIAN ATOMIC SCS	12711		NA NA		NA NA	NA NA	NA NA	NA.
ARDIAN EXPANSION IV B SLP	1 010 147		NA NA	NA NA	NA NA	NA.	NA NA	NA
FCPR CNP PEPS	10 000		NA NA		NA NA	NA.	NA NA	NA
FPS ARDIAN FONDS DE FONDS FRR CI Frenc			NA	NA NA		NA NA	NA NA	NA
FPS ERAFP INFRASTRUCTURES - COMP. 1	20 000		NA NA	NA NA	NA NA		NA NA	NA.
ARDIAN LBO FUND VI B	4 259 367		NA NA	NA	NA NA	NA NA	NA NA	NA NA
ARDIAN BURO ANCHOR CO-INVEST	100		NA NA	NA NA	NA NA	NA NA	NA NA	NA NA
ARDIAN PRO CO-INVEST	100	NA	NA	NA	NA	IWA	IVA	INM

SOCIETE	Valeur Nette (en EUR)	%	Préts accordés	Devise	Résultat net K devise	Chiffre d'affaires K devise	Capitaux Propres K devise	Date
AXA IM SEC. ASSOCIATES MANAGEMENT	0	100,00%		USD	25	0	36	31-déc,-16
AXA PE FUNDS OF FUNDS MANAGER II	36 075	100,00%		EUR	384	4 315	205	31-déc18
AXA PESL MANAGEMENT	32 715	100,00%		GBP	362	709	62	31-déc18
AXA PE SECONDARIES	41 763	100,00%		USD	2 511	7 594	241	31-déc16
AXA LBO MANAGEMENT III	35 786	100,00%		EUR	0	NA	52	31-déc16
AXA CO-INVESTMENT II	10 000	100,00%		EUR	0	NA	9	30-juin-16
AXA PEASIA MANAGER	36 390	100,00%		USD	2 111	5 789	98	31-dec16
AXA PE PRIMARY	36 550	100,00%		EUR	2 768	8 117	121	31-dec16
AXA ALTERNATIVE FINANCING MANAGEMENT	125 000	100,00%		EUR	-27	252	110	31-déc16
AXA PRIVATECAPITAL	37 256	100,00%		USD	338	639	283	31-déc16
AXA CO-INVESTISSMENT III	38 000	100,00%		EUR	275	2 869	78	31-déc16
AXA LBO MANAGEMENT IV	37 293	100,00%		EUR	0	NA	43	31-déc16
AXA CEE MANAGEMENT	31 615	100,00%		EUR	-235	511	-176	31-déc16
AXA PE CAPITAL	31 754	100,00%		EUR	680	2 516	746	31-déc16
MARTHISEY MANAGEMENT	100	100,00%		EUR	NA	NA	NA	NA
AIMPE& MANAGEMENT	298 311	51,00%		USD	-34	NA	1 143	31-déc16
AXA LBO MANAGEMENT IV Feeder	100	100,00%		EUR	NA	NA	NA	NA
ARDIAN Luxembourg	212 500	100,00%		EUR	69	1 622	301	31-déc16
ARDIAN US	544 820	100,00%		USD	5 030	37 578	1 304	31-déc16
ARDIAN France	1 788 749	100,00%		EUR	20 446	231 451	45 007	31-déc,-16
ARDIAN Investment UK	1 549 197	100,00%		G8P	40 177	152 287	50 259	31-déc16
ARDIAN Investment Singapore	244 916	100,00%		SGD	617	5 731	2 131	31-déc16
ARDIAN Italy	10 000	100,00%		EUR	1 001	12 967	1 014	31-déc16
ARDIAN Investment Switzerland	62 391	100,00%		CHF	17 308	7 430	17 456	31-déc16
ARDIAN Jereoy	18 479	100,00%		G6P	405	1 469	698	31-déc16
ARDIAN Spain	3 000	100,00%		EUR	528	3 512	532	31-déc16
ARDIAN Japan	75 986	100,00%		JPY	NC	NC.	NC NC	NC

## 5. MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

	31/12/2016	Augmentation	Diminution	31/12/2017
Titres de participation	34 516 398	1 016 181	2 128 982	33 403 594
Prêts de titres	37			37
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	34 516 433	1 016 181	2 128 982	33 403 631

Section 1997	31/12/2018	Augmantation	Diminution	31/12/2017
Veleur Brute des immobilisations financières	34 516 433	1 016 181	2 128 982	33 403 631
Dèpréciation des immobilisations financières	(14 120 039)	(1 344 543)		(15 464 582)
VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 396 393	(328 362)	2 128 982	17 939 049

La provision pour dépréciation concerne les titres de Berenice, Jeroboam, Red Oak et Axa iM Secondaries Associates Management Limited.

#### 6. ETAT DES CREANCES

	TOTAL	< 1 an	> 1 an
Débiteurs divers	1 196 326	730 761	465 565
impôts et taxes	63 771	63 771	
Prêts sur titres de perticipation	2 452 643	967 389	1 485 254
Charges conatatées d'avance	2 700	2 700	
AUTRES CREANCES	3 715 440	1 764 620	1 950 819

#### 7. CAPITAUX PROPRES

#### CAPITAL SOCIAL

Au 31/12/2017, le capital social s'élève à 183 132 euros, soit 122 088 actions de 1,5 € de nominal.

#### VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	31/12/2016	Affectation du résultat 2018	Acomptes sur dividendes versés	Résultat de l'exercice 2017	31/12/2017
Capital social	183 132				183 132
Prime d'apport	902 717				902 717
Réserve légale	18 314				18 314
Autres réserves	20 528				20 528
Report à nouveau	20 258 358	(7 624 450)			12 631 908
Acomptes aur dividendes	(90 502 614)	90 502 614	(137 005 933)		(137 005 933)
Bénéfice de l'exercice	82 878 163	(82 878 163)		128 365 583	128 365 583
TOTAL.	13 756 599	0	(137 005 933)	128 365 583	5 116 249

#### 8. ETAT DES DETTES

	TOTAL	< 1 an	> 1 an
Fournisseurs et comptes rattechés	7 200	7 200	
Autres dettes (1)	19 039 476	19 039 476	
TOTAL DES DETTES	19 046 676	19 046 676	

<sup>(1)</sup> dont dettes significatives liées au Groupe : intégration fiscale ARDIAN Holding 5 521 909 euros et Emprunt Ardian Holding 13 510 905 euros.

#### 9. PRODUITS A RECEVOIR

Nature	TOTAL
Impôts et taxes - CVAE	63 771
Intérêts courus	104 732
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	168 503

#### 10. CHARGES A PAYER

Nature	TOTAL
Fournisseurs, factures non parvenues	7 200
Autres dettes : Intégration fiscale	5 521 909
Intérêts courus	10 905
TOTAL DES CHARGES A PAYER	5 540 014

#### 11.EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel s'élève à 60 455 298 € et correspond à la plus-value sur cession des titres.

#### 12. VENTILATION DE L'IMPOT ET INTEGRATION FISCALE

ARDIAN est intégrée fiscalement depuis le 1er janvier 2014 au niveeu d'ARDIAN HOLDING.

La contribution d'ARDIAN à la dette d'Impôt sur les sociétés du Groupe est égale à l'Impôt sur les sociétés dont elle eureit été redevable si elle avait fait l'objet d'une imposition séparée.

Résuitat avant impôt	164 520 000 €
impôt au taux de droit commun (y compris réductions et crédits d'impôt)	36 154 417 €
Résultat après impôt	128 365 583 €

#### 13. AUTRES INFORMATIONS

NOM DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

La société ARDIAN est consolidée au niveau de la société ARDIAN HOLDING.

EFFECTIF MOYEN

Non Applicable.

PARTIES LIEES

Les transactions avec les parties liées du groupe ont été conclues à des conditions normales et concernent principalement l'Intégration fiscale.

#### ENGAGEMENTS SUR TITRES DE PARTICIPATION

				ENGAGEMENT HORS BILAN	
Entités	Nombre de parts	Catégorie des parts	Montant aouscrit en deviaea	Montant non libéré au 31/12/2017 en devises	Montant non libéré au 31/12/2017 an euros
AIMPE & Management	510	Parts prioritaires	500 000 \$	87 365 \$	72 847 €
AXA LBO Fund V Core	48 900	Parts ordinalres B	4 890 000 €	208 348 €	206 348 €
AXA LBO Fund V Supplementary	12 229	Parts ordinaires B	1 222 900 €	131 456 €	131 458 €
AXA Co-investment Fund IV	5 744	Parts ordinaires B	574 400 €	128 311 €	128 311 €
AXA Co-investment Fund IV-B	460	Parts ordinaires B	46 000 €	9 895 €	9 895 €
AXA Expension Fund III	14 990	Parts ordinaires B	1 499 000 €	107 359 €	107 359 €
AXA Expension Fund iii Italia Parallel	699	Perts ordineires B	69 900 €	24 150 €	24 150 €
Ardian Co-investment Fund IV Europe	2 969	Perts ordinaires B	296 900 €	44 557 €	44 557 €
Ardian Co-investment Fund iV North America	4 731	Parts ordinaires B	473 100 \$	69 172 \$	57 677 €
Ardlan LBO VI B	104 141	Parts ordinaires B	10 414 100 €	6 154 733 €	6 154 733 €
Ardian Expansion iV B	26 252	Parts ordinaires B	2 625 200 €	1 324 228 €	1 324 228 €
FPS Ardian Fonds de Fonds FRR Cl Franca	750	Parts ordinaires B	75 000 €	80 000 €	60 000 €
FPS ERAFP Infrastructures Compartiment 1	100	Parts ordinaires B	100 000 €	80 000 €	80 000 €

#### GARANTIES

Deux garanties ont été consenties en date du 18 avril 2011 et du 10 octobre 2012 par ARDIAN au profit d'ARDIAN investment UK Ltd relative aux contrats de bail signés par cette dernière.

Une lettre de confort a èté consentie en date du 13 juin 2013 par ARDIAN eu profit d'ARDIAN investment Singapore Pte Ltd à destination de la *Monetary Authority of Singapore*.

ARDIAN a instruit BNP Paribas afin que BNP Paribas, via BNP Spain, émette le 15 juillet 2015 une garantie à première demande de 37.440 euros en faveur du bailleur des locaux d'ARDIAN Spein. Cette garentie expirera au 15 juillet 2023.

Nº de gestion 1995B15594

Code de vérification : MOrTe5meBj https://www.infogreffe.fr/controle



#### Extrait Kbis

## EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES à jour au 26 avril 2018

Immatriculation au RCS, numéro

403 081 714 R.C.S. Paris

Date d'immatriculation

04/12/1995

Dénomination ou raison sociale

ARDIAN

Forme juridique

Société par actions simplifiée

Capital social

183 132,00 EUROS

Adresse du siège

20 place Vendome 75001 Paris

Durée de la personne morale

Jusqu'au 04/12/2094

Date de clôture de l'exercice social

31 décembre

#### GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président

Dénomination

ARDIAN HOLDING

Forme juridique

Société par actions simplifiée

Adresse Immatriculation au RCS, numéro 20 place Vendôme 75001 Paris 752 778 I59 Paris

Directeur générol

Nom, prénoms

Gaillard Dominique

Date et lieu de naissance

Le 17/02/1960 à La Roche-sur-Yon (85)

Nationalité

Française

Domicile personnel

29 avenue d'Eylau 75116 Paris

Directeur générol

Nom, prénoms

Gombault Vincent

Date et lieu de noissance

Le 07/10/1963 à Argenteuil (95)

Nationalité

Française

Domicile personnel

9 The Vale SW3 6AG Londres (Royaume-Uni)

Directeur général

Nom, prénoms

Verbrugghe Benoît

Date et lieu de naissance

Le 06/04/1975 à Paris 14ème (75)

Nationalité

Française

Domicile personnel

4 Neville Street SW7 3AR Londres (Royaume-Uni)

Directeur général délégué

Nom, prénoms

Decanniere Olivier

Date et lieu de naissance

Le 10/09/1971 à Meulan-en-Yvelines (78)

Nationalité

Française

Domicile personnel

Flat 3, 15 Gledhow Gardens SW5 0ay Londres (Royaume-Uni)

Commissaire oux comptes titulaire

Dénomination

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Forme juridique

Société anonyme

Adresse

63 rue de Villiers 92200 Neuilly Sur Seine

#### Greffe du Tribunal de Commerce de Paris 1 QU DE LA CORSE

Nº de gestion 1995B15594

**75198 PARIS CEDEX 04** 

Immatriculation au RCS, numéro

672 006 483 Nanterre

Commissaire aux camptes suppléant

Nom, prénoms

Nicolas Yves

Date et lieu de naissance

Le 21/03/1955 à La Voulte-sur-Rhône (07)

Nationalité

Domicile personnel ou adresse professionnelle

63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine

#### RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement

20 place Vendome 75001 Paris

Activité(s) exercée(s)

LA PRISE DE PARTICIPATION ET D'INTERETS, DIRECTE, OU INDIRECTE SOUS QUELQUE FORME QUE CE SOIT, DANS TOUTES SOCIETES OU ENTREPRISES FRANCAISES OU ETRANGERES REALISANT DES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, AGRICOLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES - L'ACQUISITION ET LA GESTION DE TOUS TITRES DE PARTICIPATION ET DE PLACEMENT, LA REALISATION DE TOUTES OPERATIONS SE RATTACHANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET CI-DESSUS, AINSI QUE TOUTES ACTIVITES SIMILAIRES OU CONNEXES - LA REALISATION D'ETUDES, LA PRESTATION DE SERVICES ET LA FOURNITURE DE CONSEILS DANSLE DOMAINE DES INVESTISSEMENTS, NOTAMMENT EN VALEURS MOBILIERESET AUTRES PLACEMENTS FINANCIERS

Date de commencement d'activité

24/11/1995

Origine du fonds ou de l'activité

Création

Mode d'exploitation

**Exploitation directe** 

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

#### **ARDIAN**

Société par actions simplifiée eu cepitel de 183 132 Euros Siège social : 20, plece Vendôme - 75001 Paris 403 081 714 R.C.S. PARIS

80G8

# PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 4 JUIN 2018

[...]...]

#### **PREMIERE RESOLUTION: APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX**

La collectivité des Associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport de gestion de la Société établi par le Président, ainsi que du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels que ces comptes ont été présentés et se soldant par un bénéfice de 128 365 583 euros.

Elle approuve également le gestion de la Société telle qu'elle ressort de l'examen de ces comptes et de ces rapports.

La collectivité des Associés donne en conséquence quitus au Président, aux Directeurs Généraux et au Directeur Général Délégué de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unenimité.

#### **DEUXIEME RESOLUTION: AFFECTATION DU RESULTAT**

La collectivité des Associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Société établi par le Président, constate que :

• le bénéfice de l'exercice s'élève à :

128 365 583 euros

le report à nouveau avant affectation du résultat 2017 s'élève à :

12 631 908 euros

Soit un montant disponible pour l'affectation du résultat qui s'élève à :

140 997 491 euros

Et décide, en conséquence, sur proposition du Président, d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice 2017 de la manière suivante :

á titre de dividendes, pour la somme de :

137 005 932,72 euros

au compte « Report à nouveau », pour la somme de :

3 991 558,28 euros

Suite à cette affectation, le compte « Report à nouveau » sera porté de 12 631 908 euros à 3 991 558,28 euros.

Le dividende unitaire est donc de 1 122,19 euros pour chacune des 121 725 actions ayant droit à dividendes sur les 122 088 actions composant le capital social de la Société au jour de l'assemblée générale, compte tenu de la détention par la Société de 363 de ses propres actions depuis le 4 mai 2018.

Il est rappelé que, compte tenu des acomptes sur dividendes d'un montant global de 137 005 932,72 euros qui ont été versés au titre de l'exercice 2017, aucun autre dividende au titre de l'exercice 2017 n'est à verser aux assoclés.

Ce dividende, qui a donné lieu en totalité aux paiements des acomptes susvisés, est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158. 3-2° du Code génèral des impôts.

Il est rappelé, en outre, que les distributions faites au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercics clos le	Dividende distribué par ection	Total des dividendes distribués	Revenus éligibles à la réfaction de 40%	Revenus non éligibles à la réfaction de 40%
LE SOUTH AND LESS COMPANY	268 euros	31 800 880 euros	31 800 880 euros	0 euro
31/12/2014 160 euros 227 euros 242 euros	18 985 600 euros	18 985 600 euros	0 euro	
	26 935 820 euros	26 935 820 euros	0 euro	
	29 545 298 euros	29 545 296 euros	0 euro	
31/12/2015 85 euros 164 euros 500 euros 61,50 euros	10 377 480 euros	10 377 480 euros	0 euro	
	20 022 432 euros	20 022 432 euros	0 euro	
	500 euros	61 044 000 euros	81 044 000 euros	0 euro
	7 508 412 euros	7 508 412 euros	0 euro	
98,29 euros 245,73 euros 221,16 euros	12 000 029,52 euros	12 000 029,52 euros	0 euro	
	30 000 684,24 euros	30 000 684,24 euros	0 euro	
	221,18 euros	27 000 982,08 euros	27 000 982,08 euros	0 euro
	176,11 euros	21 500 917,68 euros	21 500 917,88 euros	0 euro

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[...]...]

Extrait certifié conforme A Parie, le 18 juin 2018

Le Président, ARDIAN Holding,

Représentée par le Préaldent, SENUS,

Elle-même représentée par se Présidente, Dominique SENEQUIER

#### ARDIAN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2017)



# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

Aux Associés ARDIAN 20 Place Vendôme 75001 PARIS

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ARDIAN relatifa à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimous que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Sociátá d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - lle de France. Sociáté de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles, Sociáté par Actions Bimpilliée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 82200 Neully-sur-Seine. RCS Nanterra 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marsette, Metz, Nantes, Neully-Sur-Seine, Nice, Politiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne:

#### La valorisation des titres de participation et autres titres détenus à long terme

Les titres de participation et autres titres détenus à long terme (note annexe 5) sont évalués à leur valeur d'utilité en retenant une approche multicritères. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimationa, nous avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination de valeur d'utilité pour les principales lignes en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pss d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes anouels.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

#### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou

résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes on résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime auffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le riaque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissiona volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances ausceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre aon exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de cartifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 15 mai 2018

Le commissaire aux comptes PricewatorhouseCoopers Audit

Jacques Lévi